

La lettre de MAROC NATURE & CULTURE

Septembre 2005 – n°4

Bulletin d'information de l'association

Edito

« Ecotourisme », terme récurrent de Maroc Nature & Culture ? Résolument oui. Notre association tente de l'initier au mieux, persuadée que s'il est bien pratiqué, il contribuera immanquablement à la préservation de notre patrimoine naturel et culturel. Depuis quelques années, l'écotourisme se pratique dans notre pays et c'est tant mieux. Cette forme de tourisme est un véritable vecteur de développement. Outre la préservation de la biodiversité, il permet de générer des revenus, des emplois et des opportunités économiques à partir de la promotion de l'utilisation durable de cette biodiversité et surtout, il permet le partage de ses bénéfices avec les populations locales et les habitants. Maroc Nature & Culture, grâce au soutien du Programme de Micro-Financements du Fonds Pour l'Environnement Mondial dépendant du PNUD, lance le projet « Contribution à la conservation de la biodiversité dans différents sites du Maroc (SIBE ou Hotspots) par le renforcement et l'appui au développement de l'écotourisme ». Ce projet compte contribuer à l'amélioration et au développement de l'offre écotouristique et la gestion des ressources naturelles dans différents sites et également à aider à l'amélioration des politiques écotouristiques régionale et nationale. Nous avons, en tout cas, la légitime ambition de le croire et la ferme volonté de le réaliser!

Biodiversité et écotourisme

Le projet « renforcement et appui de l'écotourisme dans différents sites du Maroc » que l'association Maroc Nature & Culture lance avec l'appui financier du Programme de Micro-financements du Fonds de l'Environnement Mondial dépendant du Programme des Nations-Unis pour le Développement (PMF/FEM/PNUD) et l'aide de partenaires institutionnels, contribuera à résoudre deux problèmes majeurs qui se présentent dans certains Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) ou Hotspot. D'un côté, le tourisme rural y demeure anarchique avec une offre écotouristique absente ou manquant de qualité. Les causes sont: le manque d'information et de feed-back sur la qualité des services offerts ou à y développer dans une perspective de préservation et de gestion durable de la biodiversité et de la diversité culturelle, le manque d'actions de réajustement des services aux besoins des visiteurs avec une insuffisance d'outils d'information sur les sites et sur l'écotourisme au Maroc d'une façon plus générale. D'un autre côté, le besoin est pressant de développer des politiques et des pratiques écotouristiques régionales et nationales adaptées. Ce besoin nécessite, de renforcer la sensibilisation des décideurs sur les contraintes et points forts liés au développement de l'écotourisme, de structurer et de valoriser le profession de guide-accompagnateur et enfin d'inscrire la philosophie et les principes de l'écotourisme dans les programmes des centres de formation. Le projet portera sur 12 sites différents situés dans des zones humides ou littorales, des

zones de haute montagne, des parcs nationaux et naturels et dans des paysages forestiers et géologiques formidables.

Les différentes localités choisies se caractérisent par des projets (réalisés ou en cours) qui visent de façon générale le développement local par la préservation et la valorisation des potentialités naturelles et culturelles locales et nationales et/ou régionales. Dans une partie de ces projets, les volets « tourisme durable » et « formation information » sont prévus.

D'une durée de 36 mois, le projet visera trois objectifs spécifiques :

1. Contribuer à améliorer et/ou à développer l'offre écotouristique et la gestion du patrimoine naturel et culturel dans les sites retenus,
2. Présenter une démarche réussie de développement d'un écotourisme local à partir de 2 sites pilotes,
3. Contribuer à améliorer les politiques écotouristiques régionales et nationales.

Parmi les nombreuses actions du projet, la réalisation d'évaluations par des utilisateurs d'activités écotouristiques en cours ou à développer sur les sites retenus, en vue de dégager des recommandations pour la promotion de l'écotourisme dans la zone concernée dans le respect du patrimoine naturel et culturel. Les informations recueillies seront présentées aux acteurs concernés au niveau régional et national, et permettront de nourrir le débat sur les contraintes existantes et de formuler des recommandations attendues en vue d'appuyer le processus de prise de décision sur une échelle plus importante. Le projet se réalisera en concertation avec des institutionnels et des ONG locales. (Nous reviendrons sur le sujet).

Dans ce numéro

BIODIVERSITE ET ECOTOURISME

PATRIMOINE EN DANGER

LES DERNIERES SORTIES



marocnatureculture@yahoo.fr

Patrimoine en danger!

Nos palmeraies souffrent ! Arrachages clandestins ou organisés, contaminations par la maladie du Bayoud ou urbanisation galopante, tous ces maux dont souffrent nos palmeraies concourent à faire perdre à de nombreuses régions leur biodiversité. Nous saluons au passage le travail de nombreuses associations locales pour la sauvegarde de ces palmeraies. Nous lançons, comme à notre habitude, un cri de cœur, pour que cesse cette situation. Dans ce numéro, nous reprenons un entretien du quotidien « Le matin du Sahara et du Maghreb » avec le président de l'Association Amal Palmeraie à Marrakech, Monsieur Youssef Sfairi.

Vous êtes président de l'Association Amal Palmeraie. Comment jugez-vous l'état actuel de la palmeraie ?

Il est difficile de répondre à cette question. L'état de dégradation de la palmeraie est très grand et sa surface ne cesse de diminuer pouvant entraîner sa disparition. Aujourd'hui, le palmier est très menacé à cause de la sécheresse, de l'urbanisation massive et des coupes illégales. Parfois, on trouve des gens en train de brûler le palmier pour avoir des parcelles et des lots de terrain. La situation est alarmante et il faut agir vite avant que ce patrimoine ne disparaisse définitivement.

La palmeraie est-elle aujourd'hui menacée par l'avancée de l'urbanisation ? Si oui, que faut-il faire ?

La palmeraie de Marrakech a été protégée par un « dahir » des années 20 et aussi en 1945, il y avait un autre « dahir » qui a classé la palmeraie en tant que patrimoine et qui a instauré un ensemble de conditions pour pouvoir construire dans cette zone. Seulement, ce « dahir » n'est plus appliqué actuellement. Depuis les années 90, Marrakech s'est doté d'un schéma directeur d'urbanisme et d'aménagement qui a diminué l'autorisation à un seul dans la palmeraie. Cela a entraîné davantage de constructions d'hôtels, de golfs, etc. Pendant ce temps, le caractère récréatif et public de ce patrimoine est en train de disparaître.

Certes, il y a des gens qui vont dire qu'avec cet investissement dans l'hôtelier, on pourra répondre à la demande de l'emploi. Nous ne sommes pas contre le tourisme, mais nous disons que le développement du tourisme soit fait dans la concertation pour préserver ce patrimoine que nous avons hérité et qui en même temps donne une renommée à Marrakech. L'enjeu est là et pose la question suivante. Comment faire un tourisme respectueux de l'environnement ?

Certains palmiers nouvellement implantés à Marrakech peuvent-ils contaminer et créer une menace sur le patrimoine local ?

On a assisté dernièrement à une grande vague de plantation de palmiers avec un taux de réussite différent. Le problème, c'est qu'il y a des doutes pour que ces palmiers en provenance de la région de Ouarzazate et de Zagoura contaminent la palmeraie de Marrakech. Nous savons que celle-ci n'a pas été touchée pour le moment par la maladie du « Bayoud ». Selon les experts, le sol de Marrakech contient des anticorps qui anéantissent ce champignon. Donc, notre doute peut être légitime, puisque la palmeraie est indemne et on voit des arbres qui ont l'air dépérissant, peut-être qu'ils portent l'agent causal de cette maladie. Il reste aux scientifiques de démontrer qu'il y a une menace ou non, et aux autorités de prendre toutes les précautions à cet égard.

Où en êtes-vous aujourd'hui concernant cette affaire ?

Dernièrement avec le laboratoire de la faculté des sciences de Marrakech, nous avons fait des échantillonnages que nous avons inoculés et attendons les résultats pour le mois de mai.

La cité ocre a été classée par l'Unesco patrimoine de l'humanité. Selon vous, comment la ville peut-elle honorer ce classement ?

Marrakech a été classée deux fois. Elle est patrimoine oral international de l'humanité et aussi patrimoine universel de l'humanité. Ce classement nécessite certaines précautions et dispositions. On ne peut pas construire n'importe où et n'importe comment. Et si on veut construire, on le fait dans les règles de l'art, qui doit se faire dans le respect de l'environnement et notre patrimoine.

Il y a beaucoup de touristes qui viennent à Marrakech, parce que c'est une ville classée. Et si on continue cette politique d'urbanisation, les étrangers vont se demander qu'en est-il du patrimoine de la ville, notamment les anciennes maisons à l'intérieur de la ville. Concernant notre thème qui est les jardins de la palmeraie, nous pouvons dire que si on continue cette urbanisation massive, ce classement risque d'être reconsidéré par l'Unesco, puisque les autorités n'imposent pas des clauses et garde-fous pour protéger ce qui existe.

Concernant la sauvegarde de la palmeraie, quelles seront vos prochaines actions ?

Nous avons planté quelque 500 palmiers dans le cadre des chantiers de jeunes à l'intérieur du circuit de la palmeraie. Actuellement, nous sommes en train d'étudier l'état de dégradation du site

d'intérêt biologique et écologique (SIBE) du marais de la palmeraie qui est classé comme SIBE d'ordre 1. Cette étude va nous montrer l'état de dégradation et les solutions qui seront mises en œuvre.



Les dernières sorties

Les dernières excursions organisées par notre association ont eu lieu à Benslimane, Jbel Moussa, Nkhila et à Chefchaouen.

En voici quelques photos

Sortie de Jbel Moussa



Ilôt leila



Photo du groupe

Sortie de Nkhila



Le programme des excursions 2005-2006 est en préparation et sera bientôt communiqué.



Livre

Le Livre de Zineb Benrahmoune Idrissi et Chantal Dubruille, "Invitation à l'amour des plantes – Guide illustré de la réserve biologique de Sidi Boughaba" est disponible chez les auteurs.